

NOS SERVICES

SOINS FORMATIONS RECHERCHES
SERVICES A LA COMMUNAUTÉ



NOUS CONTACTER

@ | ips@ucad.edu.sn

🌐 | www.ips.ucad.sn

📍 | UCAD/FANN, en face du terrain de tennis

Direction UCAD : 33 825 03 70

Antenne de Pikine-Guédiawaye : 33 837 01 01

Antenne de Khombole : 33 953 12 13

FORMATIONS DIPLOMANTES

Licence professionnelle de **Puériculture** ;
Master en santé de l'enfant, option **Survie de l'enfant** ;
Master en santé de l'enfant, option **Nutrition de l'enfant**.

Cibles : Infirmiers.ères et sage-femmes d'état,
Médecins, étudiants en médecine ayant validé le niveau L2-L3
Responsables de programmes de survie de l'enfant

FORMATIONS A LA CARTE

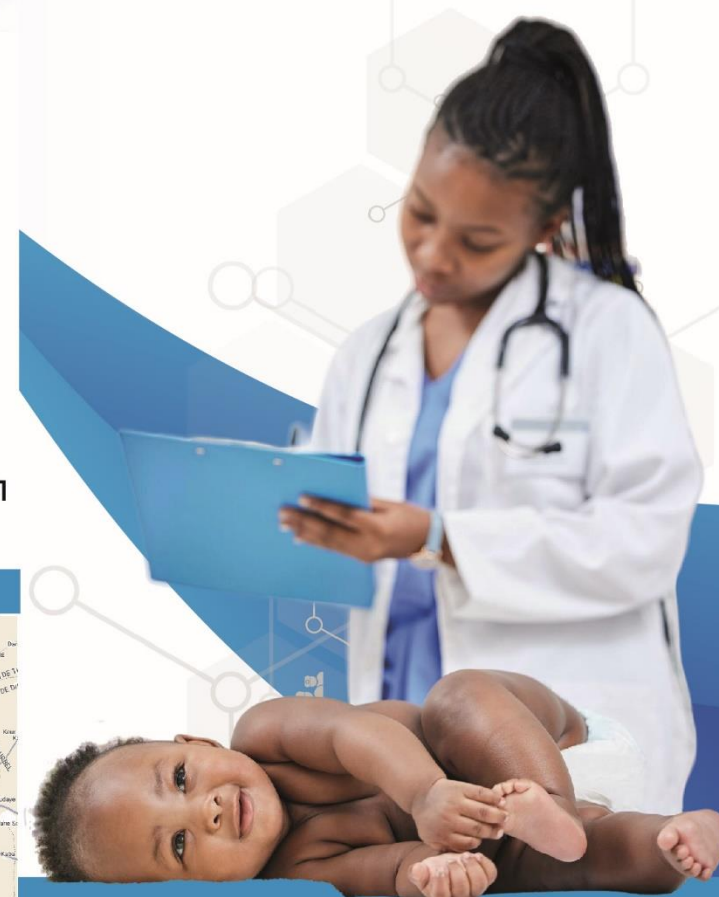
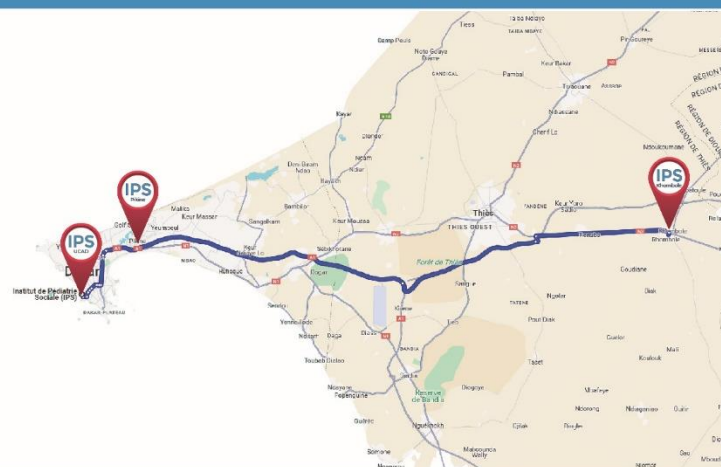
Soins du nouveau-né, Réanimation du nouveau-né,
Urgences pédiatriques, Management des unités de soins,
Hygiène hospitalière, Prévention des infections,
Techniques de soins infirmiers, Encadrement des stagiaires...

RECHERCHES SUR THÈMES PRIORITAIRES

- Allaitement maternel,
- Anémie de l'enfant,
- Pratiques d'alimentation des nouveaux-nés et nourrissons,
- Malnutrition,
- Conditions de vie des talibés,
- Santé du nouveau né,
- Diarrhée de l'enfant,
- Etat de Santé de l'enfant...

SERVICES A LA COMMUNAUTÉ

- Camps de vacances citoyennes
dans le cadre des activités de UCAD Rural
- Consultations élèves des écoles et daaras
dans la commune de khombole



Licence professionnelle
DE PUÉRICULTURE

UNIVERSITE CHEKH ANTA DIOP

INSTITUT DE PEDIATRIE SOCIALE (IPS)

LICENCE PROFESSIONNELLE EN PUERICULTURE



1. INSTITUTION

L'Institut de Pédiatrie Sociale (IPS) est un institut d'université créé depuis 1964 et orienté vers la formation et la recherche en vue de l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant vivant en zones défavorisées

L'IPS propose un programme de formation de licence professionnelle en puériculture, qui vise à faire acquérir les compétences essentielles censées permettre à l'apprenant(e) de :

- Assurer les soins de santé à donner à l'enfant en famille, en structure d'accueil ou en milieu hospitalier
- Contribuer à promouvoir la santé de l'enfant par des actions de prévention et d'éducation
- Participer à l'administration d'un service ou d'une institution d'enfants au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

2. CIBLES PRIORITAIRES

Les infirmiers(es) et sages femmes d'Etat sont les cibles prioritaires du programme de formation.

3. PROGRAMME ET PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

3.1. Programme d'apprentissage

La formation d'une durée d'un an est composée de neuf (09) unités d'enseignement (UE) réparties sur deux (02) semestres. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits.

Un crédit est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail de l'étudiant. Il équivaut à vingt heures de travail réparties en cours théoriques, en stages pratiques et en travail personnel. Chaque semestre comporte trente (30) crédits.

1^{er} Semestre :

- UE1 : Sciences fondamentales
- UE2 : Nutrition humaine
- UE3 : Santé de la mère et du nouveau-né
- UE4 : Psychopédagogie du développement de l'enfant
- UE5 : Législation et outils de base
- UE6 : Management en santé

2^{ème} Semestre :

- UE1 : Pathologies courantes de l'enfant
- UE2 : Survie de l'enfant
- UE3 : Stage en milieu hospitalier

3.2. Processus d'apprentissage

Il s'appuie sur les méthodes heuristique et active de l'éducation.

- La participation continue et responsable de l'apprenant(e) au processus en est la caractéristique essentielle.
- Le temps de travail personnel de l'étudiant sera d'environ 40 %.

3.3. Certifications

Le programme débouche sur l'obtention du diplôme de licence professionnelle en puériculture délivré par l'université Cheikh Anta Diop de Dakar après évaluation des acquis aux plans théoriques et pratiques.

4. DEBOUCHES

- Assistant du pédiatre dans la prise en charge des enfants.
- Responsable de crèche ;
- Responsable des soins infirmiers dans les services de néonatalogie et de pédiatrie ;
- Responsable des soins infirmiers dans les services pour enfants handicapés ;
- Responsable des soins des enfants dans les PMI ;
- Responsable chargé du volet santé de la case des tout-petits.

5. CONDITIONS D'ADMISSION :

Les étudiants ayant validé leur 2^{ème} Année de médecine, Les infirmiers et sages-femmes, les assistants sociaux titulaires du diplôme du baccalauréat.

L'admission se fait sur examen de dossier, après entretien avec le candidat. L'inscription est accordée après avis du conseil pédagogique compétent.

Le nombre d'admissions est limité à 30 au maximum par promotion.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'IPS au plus tard un mois avant le démarrage des cours.

Les candidats (es) sélectionnés (es) seront informés (es) par correspondance à l'adresse qu'ils (elles) auront indiquée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

6. CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Les apprenants peuvent être logés par l'IPS s'ils le désirent selon des modalités qui seront déterminées ultérieurement.

7. CONDITIONS FINANCIERES

Si vous n'êtes pas prise en charge, les montants sont les suivants :

- Pour les nationaux le coût de la formation est de **710 000** ^{FCFA}
- Pour les nationaux le coût de la formation est de **850 000** ^{FCFA}

Si vous êtes prise en charge les montants pour les deux années sont les suivants :

- Pour les nationaux le coût de la formation est de **1 210 000** ^{FCFA}
- Pour les étrangers le coût de la formation est de **1 350 000** ^{FCFA}

La demande d'admission se fait sur : www.admission.ucad.sn

CONTACTS

• DIRECTIONS ET SERVICES CENTRAUX

Pr Abou BA : +221 77 572 21 12 / +221 33 825 03 70

Email : abou.ba@ucad.edu.sn

BP 5593 Dakar FANN-SENEGAL

• SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

M. El Hadji Seydou SARR : +221 33 825 03 70 / +221 77 445 94 18

Email : elhadjiseydou.sarr@ucad.edu.sn

BP 5593 Dakar FANN-SENEGAL